

Un troisième certificat en chantier

Il y avait déjà le CEB en fin de primaire et un CE1D en fin de premier cycle du secondaire. Un troisième certificat est en chantier.

● Philippe LERUTH

Pour l'instant, il ne s'agit que d'un « projet-pilote », lancé ce vendredi à Tihange, près de Huy, au « Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement organisé par la fédération Wallonie-Bruxelles ». Mais l'objectif de l'expérience est clairement défini : mettre en place, dans les deux ans, un CE2D (certificat d'enseignement du deuxième degré commun à tous les élèves du réseau), dans le prolongement du certificat d'études de base (CEB), délivré en fin de sixième primaire, et du CE1D, qui sanctionne les deux premières années d'étude.

Responsabiliser l'élève

« La base du projet, c'est de responsabiliser l'élève », explique Fabrice Primerano, responsable de la cellule pédagogique de l'enseignement organisé au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le responsabi-

ser face aux apprentissages, et aux choix à opérer, à l'issue des deux années du deuxième de-

gré. « Mais en lui donnant plus de sens, et avec un meilleur accompagnement ».

Un bulletin électronique matérialisera cette évolution : des barres de progression, en constante évolution, traduiront la progression de l'élève dans les différentes matières. « Avec un objectif : que le vert élimine progressivement l'orange et le rouge ». La ministre cdH de l'Enseignement, Joëlle Milquet, présente à la présentation, ne bronche pas...

« Le bulletin a actuellement une fonction à 100 % de sanction : nous voulons qu'il communique à 90 % sur la progression, et qu'il sanctionne les études pour le surplus », insiste Fabrice Primerano.

En fin de cycle, la distinction jouera surtout pour les élèves admis au troisième degré avec restrictions, ou à qui est suggérée une réorientation : au plus vertes seront ses barres, au plus grande ses chances d'obtenir un avis favorable du conseil de classe. ■

VITE DIT

Vingt-trois Retenus après un appel au volontariat, vingt-trois athénées et instituts participent au projet-pilote : les athénées Baudouin Ier à Jemeppe-sur-Sambre ; Campin et Bara, à Tournai ; Crommelynck à Woluwe-St-Pierre ; Adolphe Sax à Dinant ; Fragnée à Liège ; Ganshoren ; Gembloux ; Ouffet ; Pierre Paulus à Châtelet ; Prince Baudouin à Marchin ; Saint-Ghislain ; Ath ; La Roche ; René Magritte à Lessines ; Neuchâteau-Bertrix ; Vauban à Charleroi ; Thomas Edison à Mouscron ; et Vielsalm-Manhay ; ainsi que les Instituts Techniques d'Herbuchenne ; de Morlanwelz ; David Lachman de Rance ; et Étienne Lenoir d'Arlon.

Noël Les 2 000 à 2 500 élèves concernés n'auront plus d'examen à Noël : les évaluations se font au fil de l'acquisition des séquences de matière. Mais qu'ils ne se réjouissent pas trop vite : huit semaines sont ainsi récupérées pour l'apprentissage.

Libre L'enseignement libre n'est pas impliqué dans l'expérience. « Mais l'idée est de valoriser au maximum les bonnes pratiques du terrain », annonce Joëlle Milquet. Si CE2D il y a, ce sera évidemment pour tous les réseaux.

«Pourquoi pas de critères déjà définis ?»

Il y avait 1 096 profs, réunis hier, à Tihange. Pour découvrir un projet ambitieux : il mise sur la progression dans les apprentissages, avec un meilleur accompagnement vers l'excellence ; et sur une meilleure communication entre enseignants, parents, et élèves.

Le bulletin électronique donnera aux parents une meilleure lisibilité de la progression de leur enfant. À condition de disposer d'une connexion sur le Web ? Les écoles mettront à disposition des familles non-connectées un local équipé d'un ordinateur. «*Et les familles pourront introduire une demande*

motivée, pour obtenir une version

papier» précise-t-on.

Le balisage des pratiques devrait donner aux enseignants

plus de confort face à l'évaluation. Et aussi automatiser leurs tâches administratives.

Que du bénéfice ? En groupes de travail, les profs ont découvert le nouveau mécanisme qu'ils vont devoir mettre en œuvre. Un mécanisme que les formateurs ne connaissaient par définition pas encore entièrement : «*c'est un projet-pilote, on peut donc le faire évoluer*», rassurait l'une d'entre elles.

Premier test en novembre

Il n'empêche : le premier bulletin électronique devra être établi en novembre. Et il sera

crucial, puisqu'il ouvrira la période de mesure de la progres-

sion.

La journée de travail de ce vendredi avait pour but de peaufiner les critères d'évaluation. De mettre aussi au point le test d'évaluation unique, pour l'an prochain, dont dépendra le CE2D en fin de deuxième cycle.

«*Personnellement, je préférerais un test déjà établi, et des critères d'évaluation déjà définis*», nous a expliqué une enseignante de l'athénée de Jemeppe-sur-Sambre. Des critères d'évaluation, estime-t-elle, «*qui devraient même être d'application au niveau européen*», et commencer par s'appliquer «*au libre aussi, qui ne participe pas à l'expérience...*» ■

Phi. Ia.